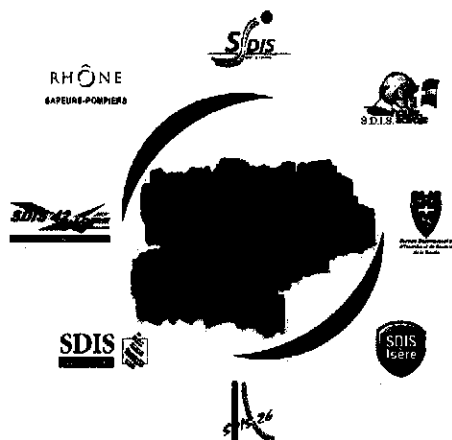


Réseau santé au travail des SDIS de la Région Rhône-Alpes – CHS du 18 juin 2012 et CCDSPV du 19 juin 2012



Initiée en 2007, la démarche du réseau régional santé-sécurité a pour but de mutualiser les politiques et les actions menées en matière d'hygiène et de sécurité par les SDIS de la région Rhône-Alpes. Depuis le 1^{er} janvier 2010, cette mutualisation a été pérennisée par une convention d'une durée de 4 ans, sur fonds propres des 8 SDIS (budget annuel global 15000€). Le SDIS 69 en est le pilote pour les deux premières années (2011 et 2012).

Le bilan des réalisations 2011 est présenté dans le rapport annuel 2011 (budget de 14221€ réparti au pro-rata des populations DGF).

Le programme 2012 prévisionnel est le suivant :

Le réseau a d'ores et déjà participé à une réunion en mars 2012 réunissant 3 réseaux de SDIS en santé au travail : le grand centre (10 SDIS) et de Bretagne-Pays de Loire (10 SDIS).

D'autre part la Direction générale de sécurité civile et de gestion des crises organise cette année une réunion des préventeurs des SDIS en juin 2012, au cours de laquelle le réseau Rhône-Alpes présentera son logiciel HYGIE.

- 1- Préparation d'une nouvelle convention abrogeant la convention actuelle, pour une durée de 4 ans (2013-2016).
- 2- Reconduction des formations ACMO
- 3- Réalisation d'une nouvelle version d'HYGIE
- 4- Réalisation d'un film sur la prévention des risques routiers, avec notamment des témoignages d'accidents et d'accidentés des différents SDIS. Ce film devrait être réalisé en interne via une SPV du SDIS 42, sans frais pour le réseau.
- 5- Partage d'expérience : poursuite du partage des analyses accident anonymisées, actions prévention risque routier, méthodologie document unique opérationnel, indicateurs...